

DOSSIER DE DEMANDE DE PRET PUBLIC – ANNEE 2019

1 - Dénomination de l'établissement / N° de SIRET

.....
.....
.....

2 - Adresse du siège social de l'établissement

.....
.....
.....

3 - Catégorie Juridique de l'établissement :

- Entreprise individuelle
- EURL
- SASU
- SA
- SAS
- SARL

4 - Code NAF de l'établissement :

.....

5 - Date de création de l'établissement :

.....

6 - Représentant légal de l'établissement : / Nom et Prénom

.....
.....
.....

7 - Personne à contacter (en charge du dossier de demande de prêt public) / Fonction

Nom Prénom :

Fonction :

N° de téléphone :

Courriel :

12 - Période de réalisation :

Date prévisionnelle de démarrage du projet :

Durée prévisionnelle :

13 - Montant du projet :

.....
.....
.....
.....

14 - Montant(s) sollicité(s) auprès des autres partenaires

.....
.....
.....

15 - Coordonnées de l'établissement bancaire et de l'expert-comptable de l'établissement :

Etablissement bancaire : Société – Interlocuteur – Numéro de Téléphone

.....
.....
.....

Expert comptable : Société – Interlocuteur – Numéro de Téléphone

.....
.....
.....

Les pièces suivantes devront obligatoirement être jointes par l'établissement au présent dossier de demande de prêt public : un extrait KBis (RCS ou Répertoire des Métiers) datant de moins de 3 mois,

- La situation comptable de l'établissement (datant de moins de 3 mois),
- Le prévisionnel du projet de développement de l'établissement établi sur 3 ans,
- Le bilan des trois dernières années de l'établissement,
- Le(s) devis,
- Le Relevé d'Identité Bancaire.

Pour le matériel d'occasion, il sera obligatoirement demandé à l'établissement de fournir des pièces complémentaires (copie du contrat de maintenance, garantie, preuve de reconditionnement, ...).

Pour toute question relative à ce dossier de demande de prêt public et à son règlement, voici les coordonnées de vos interlocuteurs :

Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud - Service Développement Economique :

05 58 77 58 84

Chrystelle LAFITTE – chrystelle.lafitte@cc-macs.org

Bruno LASSERRE – bruno.lasserre@cc-macs.org

Dossier à retourner à Monsieur le Président :

Communauté de communes MACS

Allée des Camélias – BP 44

40231 SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE Cedex